



Association « Les Jeudis du Pressoir »  
Mairie  
rue Carnot  
63160 Billom  
jeudisdupressoir@laposte.net  
www.lesjeudisdupressoir.fr  
<http://www.facebook.com/lesjeudisdupressoir.billom>

## TREMLIN MUSICAL « LES JEUDIS DU PRESOIR »

**Label Flying Tractors**



**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**TREMLIN 2017**

**DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS**

**28 février 2017**



Billom Saint-Dier  
Vallée du Jauron





## **PRESENTATION DU TREMLIN**

L'association LES JEUDIS DU PRESNOIR lance la 8<sup>ème</sup> édition du tremplin à destination des groupes de musiques actuelles de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Ce tremplin a pour but la découverte, la promotion et la diffusion d'œuvres musicales d'artistes de la région. Il vise également à créer un espace de rencontre et d'échange entre les musiciens et le public.

Un appel à candidature est donc lancé pour ce tremplin sur la région Auvergne Rhône Alpes. Il s'adresse à tous les groupes, quel que soit le style musical, dont le répertoire, d'une durée minimum de 1 heure, est majoritairement composé de chansons originales.

Douze groupes seront sélectionnés par un jury composé de membres de l'association et d'un représentant du groupe LES FLYING TRACTORS. Ces 12 groupes se produiront lors d'une soirée comprise entre le 6 juillet et le 31 août 2017 devant un jury composé des membres des Flying Tractors, des membres de l'Association des Jeudis du Pressoir, d'un représentant des élus et du public.

La date et l'ordre de passage des groupes pendant les 8 dates de la période précédemment citée sera à définir en accord avec les groupes suivant leurs disponibilités.

## **DESIGNATION DU LAUREAT DU TREMLIN**

Au terme de la saison, le lauréat sera choisi suivant :

- Les votes des membres de l'association,
- Les votes du/des représentants des Flying TRACTORS
- Le vote du public

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- l'interprétation
- la composition
- la prestation scénique
- l'originalité
- la relation au public et aux membres de l'association.



Le groupe ou l'artiste qui sera choisi par le jury bénéficiera de la mise à disposition par la Commune de Billom, de l'Espace du Moulin de l'Etang pendant une semaine (en générale la première semaine des vacances d'hiver). La semaine de résidence sera clôturée par une représentation publique le samedi soir, du travail effectué.

Le but de ce tremplin est de permettre à un groupe amateur de pouvoir répéter, travailler et bénéficier d'une salle de spectacle réservée à des professionnels de la scène pendant 1 semaine complète et de pouvoir s'y produire devant un public.

## **MOYENS TECHNIQUES**

L'association des Jeudis du Pressoir prend en charge : les repas et les boissons des artistes et des techniciens.

L'association se charge de la sonorisation et de l'éclairage scénique ainsi que la mise à disposition d'un technicien son. La liste du matériel disponible sera communiquée aux groupes sélectionnés.

Les groupes apporteront leurs instruments et de quoi les sonoriser.

Les conditions techniques seront les mêmes pour tous les groupes du tremplin, à savoir:

- Le groupe disposera de 1h à 1h30 min sur scène
- Le groupe peut fournir son matériel vidéo, fond de scène ou déco sous réserve qu'il en assure la mise en place et le fonctionnement.
- Le groupe peut venir avec son technicien son sous réserve de nous en informer au plus tard une semaine avant la date du concert. Le technicien participera à la mise en place du matériel et prendra en charge les balances des 2 groupes se produisant.
- Il n'y aura pas de locations supplémentaires en plus du matériel mis en place par l'organisateur.
- Toute demande supplémentaire pourra être étudiée en amont mais l'organisation se réserve le droit de la refuser.
- Une batterie commune et éventuellement la mise en commun d'autres éléments.



## DROITS D'AUTEUR

Ne seront admises sur le tremplin que les œuvres originales, libres de tous droits. De ce fait, seront exclues des œuvres qui emprunteraient à une autre œuvre musicale des enregistrements préexistants protégés par des droits d'auteur, droits voisins ou encore portant atteintes de quelques manières que ce soit aux droits d'un tiers. Les participants s'engagent à respecter strictement cette clause.

L'association décline toutes responsabilités en cas de poursuites ultérieures.

## DEFRAIEMENT

Pour participer aux frais engagés pour la représentation, chaque participant au tremplin recevra un défraiement forfaitaire fixe de 150€.

Parce que la réussite de la saison est l'œuvre de tous, à l'issue de la saison, ce montant pourra être revu à la hausse en fonction de la réussite financière, nous redistribuons ainsi une partie de nos bénéfices.

Le versement de cette somme ne sera effectif qu'à la réception d'une facture adressée aux Jeudis du Pressoir.

## REMISE DES DOSSIERS

Le dossier suivant devra être envoyé ou déposé au plus tard le 28 février 2017 à cette adresse :

ASSOCIATION LES JEUDIS DU PRESSOIR

Candidature Tremplin 2017

Mairie de Billom

Rue Carnot

63 160 BILLON

L'envoi par mail est autorisé sur l'adresse suivante : [jeudisdupressoir@laposte.net](mailto:jeudisdupressoir@laposte.net)

Pour que les dossiers soient valides, il faut impérativement qu'ils contiennent :

- L'attestation approuvée et signée par le représentant du groupe,
- La fiche d'inscription dûment complétée et signée,
- Un CD (ou fichiers MP3) des **trois morceaux récents** de bonne qualité, qui les représentent le plus,
- Une biographie ou un dossier de presse
- Une adresse mail, une adresse postale et un numéro de téléphone valide.

Renseignements complémentaires : [jeudisdupressoir@laposte.net](mailto:jeudisdupressoir@laposte.net)



## FICHE D'INSCRIPTION

Groupe / Artiste solo (rayer la mention inutile)

Nom de l'artiste (nom de scène) ou groupe :

.....

Si vous êtes un groupe, décliner l'état civil pour chaque membre :

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Si vous êtes un artiste solo :

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Année de création : .....

Nom du référent : .....

Adresse : .....

Adresse mail : .....

Téléphone : .....

Site web/FB : .....



Nom des titres envoyés (joindre les textes) :

Titre 1 : .....

Titre 2 : .....

Titre 3 : .....

Influences musicales : .....

.....

Références scéniques :

.....

.....

.....

.....

Instruments utilisés (Joindre éventuellement une fiche technique) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Comment avez-vous eu connaissance du tremplin ? .....

.....

.....

.....



## ATTESTATION

Je soussigné(e) ....., référent du groupe :  
....., déclare avoir pris connaissance  
des modalités d'inscription au tremplin des Jeudis du Pressoir, et atteste que toutes les  
informations communiquées sont exactes.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure un groupe s'il ne répond pas aux modalités  
d'inscription.

Signature :

Date :



## PIECES A FOURNIR

Le dossier d'inscription complet comprend :

- L'attestation approuvée et signé par le représentant du groupe
- La Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Une biographie ou un dossier de presse
- Un CD d'enregistrement d'au moins trois morceaux musicaux récents
- Coordonnées du site, blog ou FB du groupe.

L'absence de l'une de ces pièces entrainera le rejet du dossier de candidature déposé.